

espace
politique
d'innovation
épi

VENDREDI 18 octobre 2002
De 20H à 22h30

Quelles leçons tirer d'une expérience ministérielle ?

EPI - Association loi 1901
18C rue des Jardins
25000 Besançon
epibesancon@yahoo.fr

Centre International de Séjour, à la Salle des Ligues,
19 rue Roger Martin du Gard
(Entrée gratuite avec cette invitation)

Nous avons été nombreux à suivre - de très près ou d'un peu plus loin - *l'expérience ministérielle* de Paulette Guinchard-Kunstler.

Pour beaucoup d'entre nous, elle a été la première personne de notre champ de connaissance proche qui est devenue membre du Gouvernement, qui a touché de près aux *rouages de l'Etat* - et qui continue de le faire dans ses nouvelles fonctions de Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale, toutes sphères qui nous semblent souvent bien éloignées et - en fait - entourées de quelque mystère.

Non rompue aux pratiques quotidiennes de la *haute administration* avant cette prise de responsabilités, *spécialiste professionnelle* d'un sujet dont elle a eu la charge et qu'elle a su mener à bien dans un temps record, l'expérience de Paulette offre une *opportunité irremplaçable* pour chacun et chacune d'entre nous. Celle de mieux comprendre, pêle-mêle, *comment fonctionne l'Etat*, son administration centrale, son inertie, ses syndicats, ses chausse-trappes, ses méthodes, tout en mesurant mieux l'impact spécifique, *la trace personnelle* de quelqu'un occupant un poste ministériel, par exemple dans ses relations avec les acteurs du domaine, dans et hors l'Etat, ainsi qu'avec les nombreux "spécialistes".

Au travers d'une sorte d'étude de cas, il s'agit de mieux comprendre le *cheminement d'une décision*, depuis l'idée jusqu'à sa mise en œuvre, d'une certaine façon, la traçabilité d'un projet, et d'en tirer les meilleurs enseignements.

Pour aborder ce sujet en toute liberté et engager un débat, EPI a invité :

Paulette GUINCHARD-KUNSTLER,

**ancienne Secrétaire d'Etat aux Personnes Agées,
députée du Doubs et Vice-présidente de l'Assemblée Nationale.**

Ca vous intéresse ? Venez en discuter avec nous !

Invitez largement autour de vous des personnes intéressées par le débat !

EPI est une association loi 1901 visant à :

- *favoriser le débat ouvert et libre, l'exploration de voies nouvelles pour une société dynamique, plus démocratique, plus solidaire et respectueuse de l'environnement,*
- *permettre à des personnes d'origines professionnelles et associatives diverses, de se rencontrer, d'échanger et de débattre,*
- *ouvrir des réflexions sur des enjeux politiques et de société et susciter des propositions.*